

**DEPARTEMENT DE LA
CHARENTE MARITIME**

**ARRONDISSEMENT
DE ROCHEFORT**

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

ST n° 94.095

L'An mil neuf cent quatre vingt quatorze le 1er Septembre à 18 H 30,
Le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en
séance publique, sous la présidence de Monsieur Philippe MOST, Maire,

DATE DE CONVOCATION

DATE D'AFFICHAGE

24 Août 1994

24 Août 1994

ETAIENT PRESENTS : MM. MOST, LE GUEUT, HUGENDOBLER, CANDAU, BERLAND,
Mme MONTRON, MM. BOISNARD, GAUGUIN, Adjoints

Mme BARRAUD-DUCHERON, MM. BENOIT, BUJARD, CHABANEAU, COASSIN,
DINDINAUD, GUEZENNEC, MONNARD, MUSSETTI, Mme PELTIER, MM. POTENNEC,
QUENTIN, RAULT, SABATHIER et TAP, Conseillers

ETAIENT REPRESENTES :

Mme FONTAN par M. MONNARD
M. GAVEN par M. HUGENDOBLER
M. LACOTTE par M. LE GUEUT
Mme PARROU par M. MOST

ABSENTS- EXCUSES

: MM. ALONSO, BARON, MARCONI, MOULINEAU et REVOLAT

Nombre de Conseillers
en exercice : 32
Nombre de Présents : 23
Nombre de Votants : 27

Mademoiselle BARRAUD-DUCHERON a été élue secrétaire de séance.

OBJET : Aménagement de l'esplanade du nouveau port et du terrain de
l'Ancien Casino - Bilan de la concertation préalable

VOTE : ABSTENTIONS : 3

UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

Le Conseil Municipal lors de sa réunion du 15 Décembre 1993

a décidé de soumettre à la concertation du public un projet d'aménagement de l'esplanade du nouveau port et du terrain de l'ancien Casino.

Le projet exposé au PALAIS DES CONGRES du 20 DECEMBRE 1993 au 31 JANVIER 1994 comprenait les éléments suivants :

- Promenade située dans l'axe du Boulevard Aristide Briand, venant souligner et prolonger le plan de composition urbain et relier le port à la ville
- Espace aménagé destiné aux enfants
- Espaces nautiques
- Jardins du Front de Mer accueillant, par exemple, un jardin japonais et une orchideraie
- Espace de stationnement.

Plusieurs réunions ont été tenues :

- réunion avec les Commissions du PORT, des TRAVAUX, de l'ENVIRONNEMENT, de l'URBANISME le 13 JANVIER 1994
- Réunion avec les Commissions Extra Municipales de l'ENVIRONNEMENT et de l'URBANISME le 20 JANVIER 1994
- Deux réunions publiques le 21 JANVIER 1994 à 15H et à 19H

Un registre a été tenu à la disposition du public au point d'information du PALAIS DES CONGRES et, a recueilli 236 interventions. Selon le bilan tiré par les Services, 72 % de ces interventions sont favorables, ou plutôt favorables au projet.

Il résulte de l'examen du registre que la majorité des personnes se sont exprimées en faveur d'un espace vert de qualité.

Lors de sa réunion du 16 JUIN 1994, la Commission de l'ENVIRONNEMENT a proposé de retenir les éléments de programme suivants :

- promenade située dans l'axe du BOULEVARD BRIAND venant conforter la liaison entre le Centre Ville et la Mer et préservant la perspective visuelle vers le Port et la plage
- jardins ROYANNAIS bordant la nouvelle promenade d'une part, et le BOULEVARD BOTTON, d'autre part

- parkings correspondant aux besoins du PORT agrandi, répartis le long du QUAI MONASTIR et le long du BOULEVARD BOTTON, pour une capacité globale de 250 places environ

- espace nautique situé au point de rencontre des trois quais : quai nord du nouveau PORT, quai de GOSPORT, quai de MONASTIR

Ces principaux éléments de programme définissent une surface restante, en partie centrale, d'environ 8000m² sur laquelle pourrait être aménagé un jardin de qualité, avec un thème, afin de constituer une originalité qui puisse être attractive. La définition de ce thème devra être précisée.

Ce concept est représenté par une esquisse établie par le service URBANISME ET ENVIRONNEMENT.

LE CONSEIL MUNICIPAL

- OUI l'exposé du RAPPORTEUR,
- VU les articles L.300.2 et R.300.1 du Code de l'Urbanisme,
- VU sa délibération du 15 DECEMBRE 1993 relative à la mise en concertation du projet d'aménagement de l'espace PORT CASINO,
- VU les réunions des Commissions Extra Municipales de l'ENVIRONNEMENT et de l'URBANISME du 20 JANVIER 1994,
- VU les réunions des Commissions Municipales PORT, TRAVAUX, ENVIRONNEMENT, URBANISME du 13 JANVIER 1994,
- VU les réunions publiques du 21 JANVIER 1994,
- VU le registre mis à disposition du public du 20 DECEMBRE 1993 au 31 JANVIER 1994,
- VU la réunion de la Commission Municipale de l'ENVIRONNEMENT du 16 JUIN 1994,
- VU la perspective dessinée par le Service URBANISME,
- VU le bilan de la concertation présenté par le Rapporteur,
- APRES en avoir délibéré,

D E C I D E

- au vu du bilan de la concertation tel qu'il vient d'être énoncé, d'arrêter le programme d'aménagement de l'espace PORT CASINO tel que représenté par la perspective dessinée par le Service URBANISME et ENVIRONNEMENT, et qui comprend :

- une promenade dans l'axe du BOULEVARD BRIAND
- des parkings le long du QUAÏ MONASTIR et du BOULEVARD BOTTON
- des jardins "ROYANNAIS" qui bordent la promenade principale et le BOULEVARD BOTTON
- un espace nautique au point de rencontre des trois quais :
 - * Quai nord du nouveau bassin
 - * quai de GOSPORT
 - * Quai de MONASTIR
- un jardin à thèmes de qualité

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Ont signé au Registre Messieurs les Membres présents,

Pour extrait conforme,
Pour le Maire,
Le Premier Adjoint,
H. LE GUEUT

Certifié Exécutoire
Compte-tenu de l'accomplissement
des formalités légales
le 12 Septembre 1994
Certifié Conforme
Mairie de Royan
Par délégation du Maire,
Le Secrétaire Général Adjoint,

H. THOMAS